



Suivi triennal des recommandations du CGLPL (2020) Centre hospitalier départemental Georges Daumézon – Orléans (LOIRET)

Visite du 6 au 10 février 2017 (1^{ère} visite)

Le Contrôleur général des lieux de privation de liberté a relevé six bonnes pratiques et émis trente-six recommandations.

Le rapport de visite a été communiqué au ministre de la Santé, dont les observations sont reproduites ci-dessous.

1. BONNES PRATIQUES

La présence de l'UNAFAM et l'attitude des médecins psychiatres, qui se déplacent à la rencontre des familles à l'issue de leur temps de travail, permettent une meilleure information réciproque.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Développement du projet AVEC (programme de consultations et d'actions de psychoéducation à l'attention des familles) pour le 1^{er} semestre 2021.

La mise en pyjama n'est pas systématique à l'accueil du patient en soins sans consentement.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Constat inchangé

La présence d'un agent administratif et d'un infirmier lors de la notification des décisions devrait permettre d'assurer au patient une meilleure information sur sa situation, à condition toutefois qu'une formation spécifique sur les soins sans consentement et les droits afférents soit donnée à tous les agents.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Recrutement d'une conseillère juridique en 2019, mise à jour des documents d'information et des décisions, voies de recours à l'attention des patients. Programme de formation disponible.

Les conditions de déroulement de l'audience, qui accordent une place importante au dialogue et aux explications, compensent l'organisation excessivement solennelle de la salle d'audience (magistrats placés sur une estrade, barre de justice, etc.).

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Constat inchangé

L'utilisation des machines à laver, au sein des unités, par les patients est une démarche thérapeutique concourant à faciliter la réinsertion.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Constat inchangé

La mise en place d'un self-service au sein des unités Corbaz A et B favorise l'autonomie des patients.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

La gestion de la période de pandémie COVID a nécessité quelques adaptations pour le fonctionnement des selfs dans le respect des mesures de précaution septiques.

2. RECOMMANDATIONS

2.1 ADMISSION

Une copie de la décision d'admission prise par le directeur doit être systématiquement laissée au patient après émargement de sa notification.

Un document retranscrivant les droits du patient en soins sans consentement énumérés à l'article L. 3211 du code de la santé publique doit être donné au patient et affiché dans les lieux de vie.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Remise des documents réalisés - Affichage diffusé et document mis à jour et disponible dans les services.

Les admissions inappropriées en psychiatrie de patients relevant d'hospitalisation en service de soins somatiques, doivent être analysées afin de garantir une meilleure sécurité du parcours de soins des patients.

SITUATION EN 2020 – MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Difficultés observées pour une analyse conjointe malgré la mise en place d'une FEI GHT, des orientations inadéquates sont toujours observées.

Les informations sur les voies de recours données dans les décisions d'admission du directeur doivent être exactes et complètes (nature des recours, délais, adresse des juridictions, etc.)

SITUATION EN 2020 – MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Mise à jour effectuée après le passage du CGLPL

2.2 LIVRET D'ACCUEIL

Il convient de mettre à jour le livret d'accueil sur la commission des usagers.

SITUATION EN 2020 – MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Nouvelle édition du livret actuellement en cours

Le livret d'accueil doit être complété des informations nécessaires aux patients en soins sans consentement (procédures d'admission et droits des patients) et réédité en nombre d'exemplaires suffisant pour pouvoir être distribué à chaque patient.

SITUATION EN 2020 – MINISTÈRE DE LA SANTÉ

En cours de réédition

2.1 REGISTRE DE LA LOI

Les mentions figurant dans le registre de la loi doivent être conformes aux exigences de l'article L.3212-11 du CSP et faciliter le contrôle de la procédure.

SITUATION EN 2020 – MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Conforme- Passage de la CDSP en septembre 2020: une amélioration à réaliser sur la tenue du registre (mentionner la décision de levée après levée ordonnée par le JLD).

2.2 COMITÉ LOCAL D'ÉTHIQUE

A défaut d'être saisi ou de suggérer des saisines, les modalités de travail du comité local d'éthique mériteraient d'être revues afin que ce dernier puisse effectivement se pencher sur les questions qui appellent sa réflexion.

REPONSE IMMEDIATE – MINISTERE DE LA SANTE

Le groupe éthique de l'établissement a entamé des travaux de réflexion sur la sexualité, la liberté et la vulnérabilité.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

RAS

2.3 AMENAGEMENT DES LOCAUX

Pour limiter les effets de la sur occupation, qui touche principalement une unité, un rééquilibrage de l'affectation des lits doit être envisagé.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

En fonction de la livraison de l'unité CHASLIN en décembre 2020 et du futur projet USIP régional

Le plan de rénovation des chambres d'isolement doit être mis en œuvre dans les plus brefs délais afin, notamment :

- de donner l'accès aux WC depuis l'intérieur des chambres et bannir l'utilisation des pots d'aisance ;
- de garantir à toute personne isolée la possibilité d'appeler les soignants (bouton d'appel) ;
- de permettre à la personne isolée de se repérer dans le temps (pendule).

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Humanisation et mise aux normes des chambres d'isolement sur 4 unités d'insertion et de crise sur l'unités de CORBAZ A, VAN GOGH, unité pour adolescents, SEGLAS (2 prochaines livraisons de chambre d'isolement conforme attendue avec le bâtiment neuf de CHASLIN en décembre 2020:toutes les unités de crises ouvertes et fermées disposeront de chambre d'isolement aux normes, conformément au cahier des charges et recommandations. Il restera à planifier celles de l'unité MEZIE et FERE)

A l'unité Mezie, des aménagements sont indispensables pour équiper toutes les chambres d'un cabinet de toilette attenant.

REPONSE IMMEDIATE – MINISTERE DE LA SANTE

Les travaux de réfection de l'unité Mezie sont programmés.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

La réhabilitation de Mézie dépend de la finalisation des travaux de réhabilitation de Chaslin et d'extension de l'unité d'hospitalisation pour adolescents (projet de déménagement dans quelques années dans l'unité tiroir MOREL actuellement occupée par le service CHASLIN

puis l'unité d'hospitalisation pour adolescents dans l'attente de la livraison des unités réhabilitées).

Il est nécessaire qu'un abri soit aménagé dans la cour de l'unité Mezie, pour permettre aux patients de sortir, même en cas d'intempéries.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Réalisé

Les travaux de maintenance et de réparation des unités d'hospitalisation devraient être réalisés dans des délais raisonnables.

REPONSE IMMEDIATE – MINISTERE DE LA SANTE

Les travaux de réfection des unités Chaslin, Van Gogh et Corbaz A sont en cours.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

La livraison du bâtiment CHASLIN en décembre 2020; les réfections de l'unité Van Gogh et Corbaz A et B ont été réalisées. Le service travaux maintenance a été réorganisé pour répondre dans de meilleurs délais

2.4 DROITS DU PATIENT

La procédure de désignation de la personne de confiance doit être expliquée aux soignants et mise en œuvre conformément aux dispositions légales.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Procédure existante et accompagnée dans le cadre d'un groupe de travail GHT

L'exhaustivité et la pertinence des informations à fournir aux patients doivent faire l'objet d'une vérification systématique et l'effectivité de leur communication aux patients doit être systématiquement suivie.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Une procédure est en cours d'élaboration

En cas d'indigence des patients, l'intervention d'une assistante sociale devrait être systématique, même en l'absence de sollicitation.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Organisation en cours d'évolution dans le cadre du projet de pôle de psychiatrie de l'adulte afin de repérer les situations sociales : les IDE sont formés au repérage à l'entrée de tous les patients et une assistante sociale dédiée à chaque unité intervient pour bilan et actions.

Il est nécessaire que la direction de l'hôpital mette en place une information sur les modalités de vote des patients dans tous les services d'hospitalisation.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Non réalisé sur les dernières échéances électorales du fait de la pandémie

Les patients doivent disposer d'informations à jour sur les modalités d'accès aux cultes.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Réalisé- affichage fait.

L'interdiction des relations sexuelles dans les règlements de certaines unités, non conforme à la jurisprudence, doit être levée. Une réflexion partagée devrait être mise en place à ce sujet au sein de l'établissement.

La vigilance nécessaire portée sur les personnes vulnérables ne doit pas écarter les patients de l'accès à la prévention des risques (préservatifs en libre accès).

REPONSE IMMEDIATE – MINISTERE DE LA SANTE

Le groupe éthique de l'établissement a entamé des travaux de réflexion sur la sexualité, la liberté et la vulnérabilité.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Mise à jour des règlements intérieurs. Pas de libre accès aux préservatifs pour l'instant.

Les patients des unités Corbaz A et B doivent pouvoir ouvrir la porte de leur chambre depuis l'extérieur.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Réalisé

Les questionnaires de satisfaction doivent prendre en compte l'ensemble des unités de psychiatrie afin de connaître la réalité de la situation pour proposer des actions d'amélioration.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Actuellement, enquête de satisfaction un jour donné car peu de retour des questionnaires de satisfaction.

2.5 SOINS

Les délais légaux de communication des dossiers médicaux doivent être respectés.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Délais moyens entre 12 et 15 jours pour les dossiers de moins de deux mois. Le temps médical contraint mais nécessaire à la relecture du dossier avant communication ne permet pas d'accélérer ce délai.

L'unité Van Gogh, qui fonctionne en mode fermé doit concevoir un projet thérapeutique adapté à l'objectif de réinsertion des patients pour lequel elle a été créée.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Déménagement de l'unité afin de faciliter son ouverture. L'ouverture de l'unité FERE est effective. Par ailleurs, le projet USIP régionale a vocation à faciliter le maintien des unités de crise ouvertes.

2.6 TELEPHONES PORTABLES, TELEVISION, INTERNET

Dans les unités fermées où l'usage du téléphone portable est restreint ou limité, il convient d'installer de véritables cabines téléphoniques afin de préserver la confidentialité des échanges.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Installations effectives

Toutes les unités d'hospitalisation devraient être équipées de deux téléviseurs afin que les patients puissent sélectionner un programme de leur choix.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Compte tenu du déploiement du bouquet numérique, il y a actuellement autant de chaînes que de patients.

Les mesures techniques nécessaires pour permettre aux patients d'accéder gratuitement à internet doivent être prises (accès réseau, Wifi, etc.).

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

En cours d'instruction de faisabilité technique sur un site pavillonnaire

2.7 VISITES

Toutes les unités devraient disposer de salons de visites agréablement aménagés et permettant aux patients de rencontrer leurs proches dans la plus stricte intimité.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Réalisé

2.8 ISOLEMENT ET CONTENTION

Le parcours de patients et les pratiques d'isolement doivent être analysés au sein de l'établissement, afin, notamment, d'éviter le transfert des patients isolés entre les unités et de garantir le maintien d'une chambre ordinaire libre pour les patients isolés.

REPONSE IMMEDIATE – MINISTERE DE LA SANTE

L'ARS a souligné l'engagement de l'établissement qui œuvre à la mise en place d'actions correctives, qui intègrent notamment un travail transversal avec les équipes sur l'isolement.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Le maintien de la chambre ordinaire libre en sortie de chambre d'isolement est effectif. Le transfert des patients isolés entre unités reste fonction des besoins et des capacités.

Le recours à l'isolement et la contention fait l'objet d'un rapport annuel publié et présenté en instances avec analyse d'indicateurs, un plan d'action analysé et travaillé par la commission Restriction des libertés (travail concerté entre médecins, cadres, soignants, DIM, représentants des usagers, conseillère juridique)

Les patients mineurs ne doivent en aucun cas être placés en isolement de nuit dans des chambres des services pour adultes non dotées de bouton d'appel.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Le plan d'action Isolement et contention prévoit un travail dans ce sens. Des sonnettes mobiles ont été déployées en 2020. L'extension des capacités d'hospitalisation des mineurs de l'unité d'hospitalisation des adolescents est prévue pour 2021-2022.

Un patient admis en hospitalisation complète en soins libres ne doit pas être isolé pendant plus de douze heures sans que son statut soit modifié en « soins sans consentement », afin qu'il bénéficie des garanties juridiques attachées à la privation de liberté.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Protocoles effectifs, évaluations réalisées dans le cadre du suivi d'indicateurs.

L'informatisation du registre à venir doit être faite à partir d'un modèle garantissant la fiabilité des informations et permettant un suivi détaillé et complet des mesures prises ainsi que les analyses nécessaires à la mise en place de la politique de réduction du recours à l'isolement et à la contention prévue par la loi.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Réalisé ; le système d'information présente cependant de nombreux biais, le fichier FICHCOMP a également vocation à évoluer afin de mieux retranscrire la réalité des mesures

Un travail de formation-action est actuellement en cours auprès des médecins prescripteurs afin d'améliorer la qualité de la saisie de la prescription afin de faciliter l'analyse des indicateurs

La prise en charge, au sein de l'unité Corbaz B, ne peut pas reposer uniquement sur des mesures d'isolement et sur les restrictions imposées aux patients.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Avis conforme. Un travail institutionnel a été mené dans ce sens.

2.9 UNITES OUVERTES

Les unités dites ouvertes doivent l'être réellement et les patients ne doivent pas être contraints à demander l'ouverture d'une porte avant de pouvoir circuler librement, au moins dans le parc, ou pour se rendre en activité.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Malgré l'ambition du projet de pôle, il est actuellement difficile avec le recours aux soins sans consentement du Loiret qui a beaucoup augmenté ces dernières années (atteignant 30% depuis 2017, taux le plus élevé avec une proportion de SDRE supérieure à la moyenne régionale) de maintenir systématiquement les unités de crises ouvertes. Un projet USIP régionale permettrait de tendre vers cet objectif.

La porte d'entrée de l'unité, dite ouverte, Van Gogh doit être effectivement ouverte.

SITUATION EN 2020 – MINISTERE DE LA SANTE

Devenu sans objet, l'unité Van Gogh est devenue une unité pour patients en soins sans consentement. L'unité accueillant les patients anciennement pris en charge à Van Gogh ont rejoint l'unité d'insertion FERE dont la porte de l'unité est ouverte.

2.10 EQUIPE DE SECURITE

La mise en place, en cours, de l'équipe de sécurité devra exclure toute intervention impliquant un contact physique avec un patient.

SITUATION EN 2020 – MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Protocole positionnant clairement l'équipe en recours de seconde ligne, la maîtrise physique étant réalisée par les soignants.

2.11 ACTIVITÉS

Les activités au sein de l'unité Méezie doivent être plus développées et faire l'objet d'une planification.

Les locaux de l'unité Chaslin étant indignes, l'accueil des patients doit cesser au plus vite.

SITUATION EN 2020 – MINISTÈRE DE LA SANTÉ

2 aides-soignantes au sein de l'unité MEZIE ont pour rôle de développer des activités auprès des patients.

L'unité CHASLIN refaite à neuf sera livrée en décembre 2020 avec des conditions hôtelières humanisées et conforme aux attentes

2.12 SORTIES

La remise des biens de personnes sortantes doit être anticipée ; il est inadmissible qu'une personne soit retenue le week-end pour la seule raison de la fermeture de la régie.

SITUATION EN 2020 – MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Organisation anticipée entre le guichet unique (régie) et les services de soins effective en amont de la sortie.